

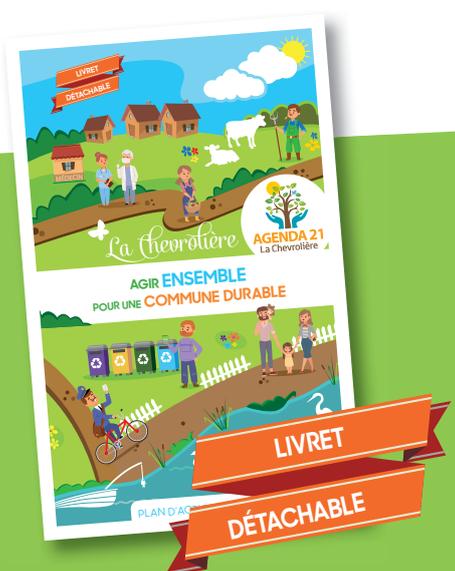


LIVRET DÉTACHABLE  
À L'INTÉRIEUR



Avril  
2017 | n°50  
Revue d'information  
municipale

# La Chevrolière | mag



## À la une

Interview du Maire  
Point d'étape  
à mi-mandat

DOSSIER SPÉCIAL  
Agenda 21

Budget 2017





## Point d'étape à mi-mandat avec le maire

**Il y a trois ans, les Chevrolins ont accordé leur confiance à plus de 77 % des voix à l'équipe de Johann Boblin, pour gérer notre Ville et la développer avec ambition. Le contrat que l'équipe a proposé était profondément marqué par des choix de développement de La Chevrolière en valorisant ses équipements, en améliorant la qualité de vie, tout en préservant une gestion responsable.**

**Aujourd'hui, à mi-parcours du mandat, il paraît important de dresser avec le Maire un bilan des engagements pris.**

**Pour ce faire, rencontre avec le maire pour une interview sur le programme des projets engagés pour l'avenir de La Chevrolière.**

### 1 Trois années sont passées, en quoi La Chevrolière a-t-elle changé par rapport à 2014 ?

Nous sommes plus nombreux, 5417 habitants aujourd'hui, c'est près de 200 de plus qu'il y a trois ans. Nous accueillons aujourd'hui 89 entreprises représentant 2 114 emplois. Au-delà de ces chiffres, notre commune s'est transformée au gré des investissements faits dans nos équipements et nos espaces publics, comme l'ouverture du restaurant scolaire, la construction des locaux pour les associations, bientôt la livraison de l'espace jeunes et de l'hôtel de ville... L'identité de La Chevrolière est verte et rurale, nous voulons qu'elle le reste pour qu'il y fasse bon vivre.

### 2 Comment décririez-vous l'équipe d'élus dont vous vous êtes entouré ?

J'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe travailleuse et soudée. Les élus consacrent beaucoup de temps à notre collectivité, bénévolement pour une très large majorité d'entre eux. Ils exercent leur mandat en s'appuyant sur leurs compétences personnelles, sur leur connaissance de la commune et des nombreux Chevrolins qu'ils côtoient. C'est grâce à ça que nous tenons nos engagements.

### 3 Et vous, si vous deviez résumer en trois mots votre rôle de maire, quels mots choisiriez-vous et pourquoi ?

L'écoute, la proximité, l'esprit de rassemblement. Je crois profondément qu'un Maire se doit de fédérer, de veiller à favoriser un bon climat dans la commune. C'est aussi pour cela que je me refuse à répondre aux attaques personnelles ou aux polémiques stériles. Notre commune a un bel avenir et mon rôle est de faire que chacun en bénéficie.

### 4 Diriez-vous qu'être maire de notre commune est très chronophage ?

Oui, il ne faut pas compter son temps, les sollicitations et les réunions du soir sont quasi-quotidiennes, souvent au détriment de la vie de famille. Mais c'est une fonction passionnante. Elle me permet de rencontrer de nombreux habitants et d'agir concrètement avec mon équipe pour faire avancer notre commune.

### 5 Qu'est-ce que vous aimez par-dessus tout dans votre rôle de maire ?

Rencontrer les gens et discuter avec eux, dans la rue, lors des fêtes, en rendez-vous, au complexe sportif ou lors d'un spectacle... J'aime ces moments d'échanges directs, j'aime rencontrer des jeunes, des



« anciens », faire connaissance avec de nouveaux Chevrolins ; cela me donne de l'énergie et de nouvelles idées pour continuer d'agir.

### 6 Que trouvez-vous difficile dans l'exercice de ce 2<sup>ème</sup> mandat précisément ?

J'observe depuis plusieurs années une démarche de l'État qui aboutit à une asphyxie des territoires : baisse des dotations pour leur fonctionnement, augmentation des normes et des contraintes réglementaires, transfert de compétences sans transfert de ressources, hausse des cotisations et autres charges... Alors que nous, simple collectivité, nous gérons nos budgets et nos projets avec sérieux et rigueur, nous subissons toujours plus de contraintes de l'État et avons de moins en moins de liberté pour développer notre territoire.

## 7 Quels souhaits avez-vous concernant les agents municipaux avec lesquels vous travaillez depuis plus de 8 ans ?

À l'heure où j'ai bien conscience de leur demander régulièrement de faire plus à ressources constantes, je suis très attaché à ce qu'ils trouvent du sens dans leur travail et de la fierté dans le service proposé aux Chevrolins. Nous pouvons compter sur un personnel communal engagé et professionnel, et j'attache une importance à ce qu'il trouve de l'épanouissement au travail. Je suis très reconnaissant envers nos agents pour leur sens du service public et je suis heureux de pouvoir l'exprimer ici.



## 8 Le cadre de vie reste donc un axe important dans le développement de La Chevrolière ?

Bien sûr, c'est un enjeu important pour le développement de notre ville, mais j'accorde une importance encore plus grande au lien social entre les Chevrolins. Il est essentiel que l'entraide, l'attention aux autres et la bienveillance soient portées par chacun d'entre nous. C'est la construction de la fraternité entre nous, le dialogue entre élus et habitants, entre voisins que nous visons avant tout. Je pense que c'est là que s'enracine l'envie d'améliorer notre cadre de vie commun et de l'ajuster à nos besoins réels.

## 9 Vous êtes depuis toujours un défenseur de l'environnement. A mi-mandat, quelles sont les pistes pour La Chevrolière en matière de développement durable ?

Il est vrai que c'est un enjeu qui me préoccupe et qui m'anime depuis longtemps. À 16 ans, j'ai débuté en participant à des opérations de nettoyage de plages, de restauration de berges de rivière ou encore à la requalification d'une ancienne décharge. Aujourd'hui, je ressens une réelle satisfaction à poursuivre cet engagement-là, entouré de mon équipe et des services. L'agenda 21, disponible dans ce numéro du magazine, va nous permettre d'aller beaucoup plus loin dans une action responsable au plan social et environnemental.

## 10 Avec la construction d'un nouvel Hôtel de ville, un Espace Jeunes, la Coulée Verte... La Chevrolière investit dans des équipements pour l'avenir, mais qu'en est-il de sa situation financière ?

Effectivement, notre commune bénéficie depuis maintenant 9 années d'une politique soutenue d'investissements et nous y parvenons sans faire augmenter ni l'endettement communal ni les taux d'impôts locaux depuis 6 ans. Ceci est rendu possible en raison d'une gestion municipale rigoureuse et je consacre beaucoup d'énergie à rechercher et à négocier des subventions (4 300 000 millions d'euros depuis 2008).

## 11 Entre vos responsabilités de Président de la Communauté de Communes de Grand Lieu et votre mandat à la Région, faites-vous des liens avec votre rôle d'édile ?

Tout d'abord, ce sont des mandats territoriaux proches des habitants et du territoire. Je reste un élu local, et mon engagement est au service de mes concitoyens, pour apporter des réponses aux problèmes qui me sont posés. Cet ancrage me donne de nombreuses possibilités de rencontrer les Chevrolines et les Chevrolins. C'est précieux pour

entendre ce qui ne va pas. Siéger à la Communauté de Communes ou à la Région, c'est aussi pouvoir y porter la voix des habitants et faire bénéficier notre territoire des actions menées par ces collectivités.

## 12 A propos de l'intercommunalité, quels sont ses nouveaux enjeux et quel est l'avenir de notre territoire ?

Les communes qui composent notre intercommunalité sont d'une taille suffisante pour proposer les services de proximité à la population (enfance, vie scolaire, sport, culture...). En revanche, elles ont tout intérêt à se réunir pour mener les politiques stratégiques et complexes comme l'économie et l'emploi, le tourisme, la protection de l'environnement (déchets, eaux potables et usées, énergie...) et pour favoriser la mutualisation (achats groupés, services communs). C'est bien dans ces domaines-là précisément que notre intercommunalité a un rôle majeur à jouer. Nos priorités actuelles sont la mobilité des personnes (routes, transports collectifs, liaisons douces) et la mobilité de l'information (réception téléphonique et Internet). C'est stratégique pour l'avenir du territoire !

## 13 Quelles sont les priorités pour les trois prochaines années ?

Elles concerneront les voiries, le complexe sportif et les services enfance. Côté voirie, il y a beaucoup à faire et nous savons déjà que nous ne pourrions pas répondre à toutes les demandes. Nous avançons progressivement en cherchant à répondre aux priorités et à la cohérence globale.

Le complexe sportif est un vrai lieu de vie et de rencontres, il est indispensable aujourd'hui de songer à l'agrandir. Quant aux services enfance, nous nous réjouissons qu'ils aient besoin de s'agrandir aussi ! Ce sont les conséquences positives d'une commune attractive dont la population s'accroît.

## Étude de réhabilitation du complexe sportif

La municipalité a confié à la société "Préprogram" une étude sur la réhabilitation et l'extension du complexe sportif Hugues Martin. Le complexe d'une superficie de 65 000 m<sup>2</sup>, dont 4 000 m<sup>2</sup> de bâtiments avec 3 salles multisports, 1 dojo, 1 salle de fléchettes, 1 vestiaire foot, 2 salles de réunion... A l'issue du diagnostic et du recensement des besoins réalisés en concertation avec les associations (questionnaire, ateliers et réunions), une nouvelle étape débute avec l'élaboration de différents scénarii concernant l'extension et la réhabilitation du complexe sportif.



### Différence de prix du foncier... Soyons précis...

**Suite au tract diffusé par l'opposition, la municipalité apporte les précisions manquantes.**

Concernant le prix de vente des parcelles destinées au pôle Santé, la commune a l'obligation de ne vendre ses biens au minimum qu'au prix fixé par le service des domaines de l'Etat. À deux reprises (en 2011 et 2016), celui-ci a fixé à 198 euros le m<sup>2</sup> le prix des parcelles situées en plein cœur de la ville.

Pour rappel, la commune ne cède que l'emprise bâtie et finance tous les aménagements publics extérieurs.

Quant à la cession pour la crèche, celle-ci devait s'installer initialement sur une parcelle de la zone du Bois Fleuri, au prix de 22 euros le m<sup>2</sup>.

En raison du dramatique incendie des bâtiments de Renovembal, un nouveau lieu d'implantation a été recherché.

Ainsi, il a été vendu par la SELA 1690 m<sup>2</sup> de foncier non viabilisé sur Beausoleil, au prix de 13,72 euros le m<sup>2</sup> (soit le prix initial de 22 euros moins le coût de l'assainissement à financer par la crèche).

Pour rappel, cette parcelle devait être rétrocédée à la commune en espaces verts.

La municipalité tient également à préciser que cet investissement aura été intégralement financé par l'entreprise Armor et qu'il s'agit d'un équipement d'intérêt général qui assure une mission de service public pour de nombreuses familles et salariés de La Chevrolière.

### GILETS JAUNES POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS !

**Un gilet jaune pour tous les enfants : la sécurité, une priorité !**

Avec l'hiver, les nuits tombent tôt, la sécurité des enfants sur leur trajet scolaire devient alors une priorité. C'est pourquoi la municipalité a soutenu une demande très pertinente des associations de parents d'élèves.

**Début janvier, un gilet jaune a été distribué gratuitement à tous les enfants scolarisés (écoles maternelles et primaires) sur la commune.**

Ainsi, chacun peut se déplacer en toute visibilité lors des trajets domicile - école, vers le restaurant scolaire le midi, ou pour se rendre aux activités scolaires et périscolaires. Une modification des règlements de fonctionnement des structures municipales a été votée lors du conseil municipal d'octobre 2016, rendant ainsi obligatoire le port du gilet jaune.

Les enseignants et les familles sont fortement incités à poursuivre cette démarche. La sécurité des enfants passe également par des actions qui entrent dans le cadre du projet éducatif de territoire, menées sur le temps du midi. Les élèves ont ainsi l'opportunité de passer un permis piéton, d'autres bénéficieront d'une journée spéciale sécurité routière en fin d'année scolaire pour mieux les sensibiliser aux risques encourus à vélo. La sécurité des trajets sur la voie publique est une affaire de tous, chacun doit être vigilant, parents, enfants, automobilistes, etc.



# Délivrance des cartes d'identité

La nouvelle procédure rompt le lien avec les services publics de proximité

Conséquence : 3 mois de délai actuellement

## CARTE IDENTITÉ NUMÉRIQUE



### La carte d'identité numérique

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, pour faire ou refaire sa carte d'identité, il faut désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif numérique de recueil, qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile. En Loire-Atlantique, 30 communes sont équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales dont la commune de Saint Philbert mais aussi, Rezé, Saint-Sébastien sur Loire, Nantes, Vertou, Bouguenais, Sainte-Pazanne...

La demande de CNI sera transmise vers un centre régional de production situé au Mans (Sarthe) via une application sécurisée. Cette prestation est, le plus souvent, assurée sur rendez-vous, il est donc prudent de se renseigner avant tout déplacement auprès des mairies équipées.

➤ **La mairie de la Chevrolière ne pourra plus malheureusement délivrer les CNI.** Toutefois, le service accueil pourra aider les administrés à remplir la pré-demande sur Internet.

➤ Pour gagner du temps vous pourrez **pré-remplir un formulaire** en ligne sur le site officiel de l'administration française : **www.servicepublic.fr**

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE



### Le passeport biométrique

Il se fait uniquement dans certaines mairies équipées du matériel sécurisé pour la prise d'empreintes digitales. Vous devez prendre rendez-vous obligatoirement au préalable avec le service de la mairie. La commune équipée la plus proche de La Chevrolière est la mairie de St Philbert de Grand Lieu. (mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h30 et du lundi au vendredi de 14h à 15h30 - Tél. 02 40 78 88 22).

#### ➤ Que faut-il comme documents ?

Si le demandeur est né en métropole : votre carte d'identité : original + photocopie. Une photo d'identité conforme aux normes. Numéro de pré-demande ou formulaire cerfa n°12100\*02 (que vous pouvez présenter après l'avoir rempli en ligne et imprimé ou rempli sur place de façon manuscrite). Timbres fiscaux : 86 €.

Justificatif du domicile : original + photocopie.

Dans certains cas on vous demandera : une copie intégrale de votre acte de naissance ou l'original (la copie intégrale de l'acte doit être demandée à la mairie du lieu de naissance).

➤ **Le service état civil de La Chevrolière peut réaliser ce service afin de vous faire gagner du temps.**

# Divagation des animaux

## NOUVEAU

Depuis janvier 2017, seront facturés par le Trésor Public : 75 euros pour la capture de l'animal en divagation + 25 euros par jour de garde au Chenil municipal. Après 8 jours, l'animal sera transféré à la SPA de Carquefou par l'intermédiaire de l'association « sous mon aile », moyennant 65 euros facturés pour les frais de transfert.

Les chiens errants en état de divagation au sens de l'article L.211-23 du Code rural, saisis sur la voie publique, seront conduits à la fourrière municipale.

**Pour toute signalement d'un chien errant, veuillez contacter la police municipale au 02 40 13 30 00 en semaine.**



Dans le cas où vous avez perdu votre animal de compagnie, rendez-vous à la rubrique « Cadre de Vie -> Sécurité et règlements » afin de consulter la liste des animaux récupérés sur la voie publique.

# Sécurité routière

Depuis février 2017, le port du casque pour les enfants de - 12 ans est obligatoire dans la pratique du vélo.



## Budget 2017



### MAÎTRISE DES DÉPENSES ET MAINTIEN DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

Malgré un contexte économique de plus en plus difficile depuis 2011, l'élaboration du budget 2017 s'inscrit une fois de plus dans le prolongement de l'action impulsée depuis mars 2008.

En vue de maintenir une pression fiscale et tarifaire modérée et équitable ainsi que des marges de manœuvre budgétaires suffisantes, un effort persistant devra être

consenti en 2017, pour maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement permet à la municipalité de maintenir l'effort d'auto-financement, pour ces investissements, par le virement de la section de fonctionnement à **1 000 000 d'euros**, tout en maîtrisant le poids de la dette.

### NOUS DÉPENSONS 200 € DE MOINS PAR HABITANT QUE LES COMMUNES DE MÊME TAILLE QUE LA NÔTRE

Cette rigueur se fait dans le souci constant de moderniser et d'améliorer l'offre de services rendus à la population.

Ainsi, la politique de la municipalité est de maintenir son effort d'investissement afin d'une part, d'améliorer la qualité des services

publics offerts aux Chevrolins (service enfance-jeunesse, routes, bâtiments, équipements...), et d'autre part de soutenir la dynamique économique nationale, qui est un moyen efficace de stimuler l'activité et la création d'emplois notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Malgré la diminution des dotations de l'État engagée en 2014 et fortement accélérée depuis 2015, la municipalité s'est systématiquement refusée à faire le « choix de la facilité » qui aurait consisté à absorber l'intégralité ou même la majorité de la diminution des dotations de l'Etat par le biais d'une hausse de la fiscalité des ménages due par les contribuables Chevrolins.

En 2017, Le Conseil municipal a approuvé une stabilité des taux d'imposition. La municipalité prévoit, pour la 7<sup>ème</sup> fois, de ne pas augmenter les taux d'imposition (taux inchangés depuis 2011).



### BUDGET VILLE

10 447 260 €



### FONCTIONNEMENT

5 638 130 €



### INVESTISSEMENT

4 809 130 €



# Les principaux investissements



## CADRE DE VIE

« un effort soutenu en matière de cadre de vie »

2017 se caractérise par un effort particulièrement soutenu en matière de cadre de vie avec plusieurs opérations :

- Des Travaux d'effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public
- Des aménagements de sécurité (La Bellerie)
- La création d'un parking : rue du Sacré-Cœur.
- L'aménagement de nouvelles voies autour du nouvel Hôtel de Ville et accès au nouveau Quartier de la Laiterie...
- La réfection de la voirie : rue de la Grand' Ville, rue de la Michellerie, rue du Stade et impasse du Petit Bois.

Mais aussi la mise en place des actions de l'Agenda 21, les travaux de la Coulée Verte, étude d'aménagement de la place d'Herbauges à Passay.

**1 333 000 €**

dont

**750 000 €**

en travaux voirie

**389 000 €**

pour la Coulée Verte



## ÉQUIPEMENTS PUBLICS

2017 verra la livraison de deux équipements publics :

- Le nouvel Hôtel de ville, équipement, mobilier, nouveau standard téléphonique...

Mais aussi :

- La poursuite des projets d'urbanisation (Zac de Beausoleil et de la Laiterie)
- Le lancement du pôle mixte (professionnels de santé au rez-de-chaussée et logements à l'étage à côté de la place de l'Hôtel de ville).
- La rénovation de la maison de Tréjet, des travaux pour convertir le bâtiment actuel de la mairie en Maison des associations, des travaux d'accessibilité, vidéo protection des bâtiments...

"Assurer des services publics accessibles à tous, en phase avec l'exigence de vos besoins"

**2 060 000 €**

dont 1,6 million pour l'Hôtel de ville



## FAMILLE ET ÉDUCATION

"Des services de qualité adaptés aux besoins des familles, pour la jeunesse, pour l'école..."

**497 600 €**

- Livraison du Nouvel Espace Jeunes et aménagements intérieurs... (la construction de l'Espace Jeunes a été financée également en 2016 : 140 900 euros).
- Acquisition de matériel pour le bon fonctionnement des services enfance et jeunesse, équipements divers... pour le Relais Assistantes Maternelles, la halte-garderie, le centre de loisirs ...
- Achat et installation d'un nouvel autocom (standard téléphonique centralisé de tous les services liés à l'enfance...).
- Travaux de rénovation et de mise en accessibilité des bâtiments publics (écoles, Maison des assistantes maternelles).
- Équipement de mobilier et matériel dans les écoles (2 tableaux numériques...)
- Poursuite de l'étude de réhabilitation pour le complexe sportif et recherche d'une maîtrise d'œuvre.. éclairage de la piste de BMX...





## HÔTEL DE VILLE, INAUGURATION 23 SEPTEMBRE

Petit à petit le nouvel Hôtel de ville prend forme. L'ensemble des espaces intérieurs est cloisonné et les travaux avancent maintenant au rythme des électriciens et des peintres.

Les travaux d'enduit des façades ont débuté fin février, avec la réalisation d'un enduit constitué à base de chaux, de couleur ton

pière, avec une finition talochée, rappelant ainsi les tons des pierres des habitations environnantes. La pergola a été installée, elle permet de créer un masque solaire sur le mur rideau sud, mais aussi de créer une variation d'ombre sur la façade afin d'accentuer l'horizontalité de la façade principale de la mairie.

Dès à présent, le déménagement des services et des agents est prévu pour le mois de juin.

**L'inauguration quant à elle est fixée au samedi 23 septembre, avec au programme coupure du ruban, vin d'honneur, visite des locaux... et spectacle son et lumière en soirée.**



## DÉBUT DES TRAVAUX QUARTIER DE LA LAITERIE

Les travaux d'aménagement de la ZAC de la Laiterie ont débuté depuis quelques semaines. L'ensemble des réseaux (eaux et assainissement) de la première tranche de travaux est en cours d'installation. Les voiries seront réalisées à partir du mois de mars 2017.

Deux permis de construire pour des logements à vocation sociale du bailleur La Nantaise d'Habitation ont été accordés au promoteur ALILA au mois de novembre 2016 concernant les lots 2 et 4 donnant sur la rue du Stade. Le démarrage des travaux du lot 4 (collectif seniors, résidence familiale et villas urbaines) est prévu pour le mois de mai 2017, le lot 2 (résidence familiale et villas urbaines) connaîtra un lancement décalé de quelques mois afin d'échelonner la livraison des logements.

Sur le lot 3, également situé en bordure de la rue du Stade, un projet de Résidence de Jeunes Actifs, fait l'objet d'une étude menée par l'Association pour l'Habitat des Jeunes, afin de définir le besoin d'accueil des jeunes travailleurs sur le territoire et de proposer un bâtiment y répondant.

Actuellement, 15 lots individuels ont été vendus sur les 23 de la première tranche, plusieurs autres font l'objet de réservations. Les premiers permis de construire pour ces maisons individuelles ont été déposés, ils sont en cours d'instruction.

## NOUVEL ESPACE JEUNES

Les travaux en cours concernent les dernières finitions de la façade extérieure avec la pose du bardage en acier aspect zinc à joint debout. Cet habillage va se poursuivre sous l'auvent de la terrasse afin de recouvrir le support de voliges en bois encore apparent.

L'intérieur est bien avancé également : après l'intervention du peintre, et du carreleur, les faux plafonds en dalles démarrent. L'intervention du paysagiste pour les espaces extérieurs est programmée pour mi-avril. La pré-réception devrait donc intervenir début mai.



**Inauguration le samedi 1<sup>er</sup> juillet.**



## 72 Naissances

03/01	<b>GODARD Auguste</b>	14 avril	<b>LEBRETON Gaël</b>	18 août	<b>FLEURY Tommen</b>
08 janvier	<b>DARTHOIT Ulysse</b>	21 avril	<b>PICARD Ilyana</b>	29 août	<b>DUVERGLAS Antoine</b>
27 janvier	<b>VANDEWEGHE Tom</b>	30 avril	<b>BOURCIER Ellie</b>	29 août	<b>DODIER Léna</b>
28 janvier	<b>ILLÉDUT Evan</b>				
30 janvier	<b>SERENNE Engo</b>	06 mai	<b>DE BARROS ANTUNES Soline</b>	12 septembre	<b>HERVOUET Andréa</b>
30 janvier	<b>DUPONT Anna</b>			09 septembre	<b>GAUTIER Luka</b>
		15 mai	<b>COUTARD Manon</b>	19 septembre	<b>BRÉMOND Léa</b>
05 février	<b>HADJ KALIFA Yanis</b>	19 mai	<b>LONGUET Gabin</b>	21 septembre	<b>BACHÉLIER Noémie</b>
10 février	<b>GERARD-VEYRAC Gaspard</b>	20 mai	<b>ROBERT Chloé</b>	27 septembre	<b>BACHELIER Noémie</b>
		10 juin	<b>RICHARD Lily</b>	25 septembre	<b>CLAIRENTEAU Naël</b>
13 février	<b>JULIEN Arthur</b>	13 juin	<b>ARTAUD Coline</b>	04 septembre	<b>GALLAIS Valentine</b>
17 février	<b>OUAIRY Donatien</b>	13 juin	<b>PAPIN Diego</b>		
19 février	<b>FILLATRE Alban</b>	15 juin	<b>AUBRY Théa</b>	04 octobre	<b>TROPÉANO Vito</b>
29 février	<b>CORRA Manéa</b>	28 juin	<b>MAINGUET Esteban</b>		
				14 novembre	<b>CORFMAT Eliag</b>
04 mars	<b>MANCEAU-CHOPARD Théodore</b>	06 juillet	<b>DOURNON Céleste</b>	04 novembre	<b>ORAIN Jade</b>
		15 juillet	<b>FONTAINE SCHIEBER Enki</b>	20 novembre	<b>LE BEC Maëlle</b>
08 mars	<b>ABÉLARD RENOULT Tyméo</b>	25 juillet	<b>BOJU Corentin</b>	23 novembre	<b>BRUNETEAU Sacha</b>
14 mars	<b>FEDSI Leïna</b>	22 juillet	<b>TERRIÈRE Hazel</b>	23 novembre	<b>BRUNETEAU Robin</b>
25 mars	<b>SAPIN Baptiste</b>	23 juillet	<b>MOURAUD Elio</b>	26 novembre	<b>PENEAU Tya</b>
		31 juillet	<b>VIAU Cassian</b>	23 novembre	<b>HEUZÉ Gaspard</b>
				09 décembre	<b>NOBLET Lina</b>
06 avril	<b>MIGNON Nattan</b>	03 août	<b>DUPIN Gabriel</b>	16 décembre	<b>COUTON Andréa</b>
02 avril	<b>MANTEAU Lorena</b>	05 août	<b>LELANT Soan</b>	30 décembre	<b>CARDINAUD Eden</b>
09 avril	<b>VIAUD Faustine</b>	06 août	<b>BOULANGER Maël</b>		
12 avril	<b>RENOU Sienna</b>	22 août	<b>GANZETTI Nina</b>		
10 avril	<b>DECHARENTON Enora</b>	22 août	<b>GANZETTI Lola</b>		
10 avril	<b>DECHARENTON Lola</b>				

## 18 Mariages

09 janvier	<b>Guy BOUVIER &amp; Patricia GOULPEAU</b>	23 juillet	<b>Pierre-Yves TESSIER &amp; Mélanie ALBERT</b>
16 avril	<b>Franck MAROLLEAU &amp; Patricia GUITTON</b>	30 juillet	<b>Laura ROUCH &amp; Stéphanie PARÉ</b>
06 mai	<b>Alain CANTET &amp; Catherine ROUSSEL</b>	16 août	<b>Jocelyne RENAUD &amp; Laurent CLAUDE</b>
21 mai	<b>Vincent BARTHEAU &amp; Laurence SAFFRÉ</b>	20 août	<b>Sylvain CHAMPRU &amp; Nina LAMOUR</b>
21 mai	<b>Olivier GRÉGOIRE &amp; Nathalie BUCHS</b>	20 août	<b>Thierry BLINEAU &amp; Véronique AUDÉON</b>
25 mai	<b>Fabien DENIAUD &amp; Adeline BERNARD</b>	3 septembre	<b>Allan CHABOT &amp; Daisy DUPONT</b>
08 juillet	<b>Xavier LEGAUD &amp; Mélanie DORÉ</b>	19 novembre	<b>Eric GALLAIS &amp; Stéphanie MOREAU</b>
16 juillet	<b>Julien BRIDONNEAU &amp; Coralie VALERO</b>	26 novembre	<b>Nicolas SELVESTREL &amp; Isabelle PINSON</b>
16 juillet	<b>Fabien ROYER &amp; Carole RABAUTE</b>	26 novembre	<b>Guillaume GERNEZ &amp; Amélie ROUTIOT</b>

## 36 Décès

17 janvier	<b>DELORIÈRE Georges</b>	12 août	<b>Michaël BOUCARD</b>
18 février	<b>BONVIN André</b>	18 août	<b>Renée BÉRANGER</b>
10 mars	<b>ARLAIS Jean</b>	10 août	<b>Jean MARIE</b>
15 mars	<b>CAILLET Jacqueline</b>	11 août	<b>Hugues GASCOIN</b>
20 mars	<b>HEURTIN Robert</b>	21 août	<b>Robert GILLET</b>
20 avril	<b>GUIBERT René</b>	27 août	<b>Gilles JAUNET</b>
25 mai	<b>SAUPIN Jean</b>	29 août	<b>Madeleine TEMPLIER</b>
14 juin	<b>DENESLE Yves</b>	08 septembre	<b>Jeanne LEMOINE</b>
27 juin	<b>THOUARY Odile</b>	09 septembre	<b>Gérard BEZAGU</b>
07 juillet	<b>CORMERAIS Gabriel</b>	09 septembre	<b>Odette CARPENTIER</b>
03 juillet	<b>Eric de LASSAT de PRESSIGNY</b>	11 septembre	<b>Alain PINEAU</b>
08 juillet	<b>Marie-Madeleine PAPIN</b>	20 septembre	<b>Simone CHAUVET</b>
15 juillet	<b>Pierre BLANCHARD</b>	07 septembre	<b>Nathalie MIRANDA</b>
19 juillet	<b>Bernard PALIER</b>	16 octobre	<b>Juliette DURET</b>
24 juillet	<b>Benjamin DENIS</b>	19 octobre	<b>Simone BITON</b>
25 juillet	<b>Lucienne SILORET</b>	12 novembre	<b>Thérèse LAGIER</b>
16 août	<b>Marcelle HERVOUET</b>	15 novembre	<b>André LESCOP</b>
17 août	<b>Laurent CLAUDE</b>		
19 août	<b>Joseph CHAUVIN</b>		

## Brèves

### Chantier Jeunes International

DU 7 AU 18 JUILLET  
POUR LES 14 - 17 ANS

- 15 places dont 7 pour des jeunes locaux et 8 pour des jeunes internationaux
- Un chantier de rénovation extérieure des bâtiments de l'ancienne Maison Gros à Tréjet.
- Matinées consacrées aux travaux, après-midis récréatifs et découverte du territoire...
- Hébergement à l'Espace Jeunes de La Chevrolière
- Tarif : 100 euros
- Inscription à l'Espace Jeunes

### REMANIEMENT CADASTRAL

#### RÉSULTATS

Affichage des plans du lundi 27/03/2017 au samedi 29/04/2017, salle du conseil municipal, les propriétaires dont les parcelles font l'objet d'un remaniement seront informés par le service du cadastre par courrier avec une présence des géomètres du 24 04 2017 au 29 04 2017, affichage des plans et rencontre avec les géomètres dans le modulaire 2 (sauf le 25.04, ils seront dans la salle du conseil, mais nous pourrons donner l'info oralement aux gens qui viendront).

## CADRE DE VIE

# Travaux place des Harrouys

La place des Harrouys vient d'être rénovée en concertation avec les habitants. « Ils se sont beaucoup investis dans ce projet, précise Martine Doré, adjointe en charge du cadre de vie. Cette place n'est pas centrale, mais sa traversée fait partie du parcours patrimonial et du circuit de randonnée pour découvrir le village. »



Certains arbres y avaient été plantés dans les années 1950 et 1980. « Ces végétaux nécessitaient beaucoup d'interventions de nos services (taillages, élagages...), ce qui ne correspond pas à la démarche de développement durable ». Après inventaire, certains arbres en mauvais état ont été abattus, remplacés par de nouveaux végétaux moins consommateurs d'eau et produisant moins de matière organique végétale.

Si un côté reste ombragé par les tilleuls, chênes, érables et merisiers, le reste est délimité par

une alternance de végétaux et de barrières en bois.

Les deux terrains de boules ont été refaits aux normes, ainsi qu'un terrain de palets et les allées. Des bancs, une poubelle et un distributeur de sachets pour déjections canines y ont également été installés.

Ces travaux ont été réalisés en partie par les services municipaux et des entreprises locales (Bordet pour l'élagage et Arbres et jardins passion pour les aménagements), pour un coût de 10 000 €.

# Plantation haie bocagère

En janvier dernier, trois classes de l'école A.-Couprie ont planté une haie bocagère. « Cette haie n'a pas été plantée au hasard, précise Kevin Challemet, chargé de mission Coulée Verte mais derrière Villegaigne, le long du futur parcours de la Coulée Verte, entre la route du Bignon et le parc de la Chaussée. Elle permettra de recréer une continuité écologique avec les haies et boisements existants : c'est l'un des objectifs de la Coulée Verte. »



Cette plantation a permis de parler du bocage et des différentes fonctions de la haie bocagère : habitats naturels avec une riche biodiversité comme les reptiles et les oiseaux, épuration de l'eau, brise-vent, lutte contre les inondations, production de bois, protection et nourriture pour le bétail...

« Les enfants se sont montrés curieux et appliqués dans cette action. Les enseignants ont quant à eux apprécié la dimension pédagogique de l'animation qui correspond au programme scolaire. Les enfants pourront maintenant voir pousser avec fierté leur haie dans les années à venir. »

Initiée par la commune, cette plantation était organisée en partenariat avec la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique et le club nature local, le CPN La Colombe. D'autres plantations pédagogiques avec les écoles de la commune sont également à l'étude dans le cadre de l'Agenda 21.

## COULÉE VERTE

### Signature Contrat Loire-Atlantique Nature

Depuis septembre 2014, la commune s'est engagée dans la réalisation d'une « coulée verte » longeant le ruisseau de la Chaussée entre le bourg de La Chevrolière et Passay, le village des pêcheurs du lac de Grand-Lieu.

La Coulée verte de la Chaussée consiste en la création d'un sentier et la valorisation des espaces naturels et agricoles traversés via la mise en place d'un plan de gestion. Ce projet s'inscrit également dans le circuit du Tour du lac de Grand-Lieu, dont il améliore le tracé.

Depuis son lancement, le département a apporté son soutien au projet. Il apporte un accompagnement technique et scientifique en participant activement au comité technique du projet et aux différents groupes de travail. La signature du contrat Loire-Atlantique Nature, avec une enveloppe maximale de 100 000€, est la reconnaissance de l'exemplarité du projet réalisé. En effet, la coulée verte du ruisseau de la Chaussée contribue à la découverte des milieux naturels, mais aussi à l'histoire et aux usages traditionnels du lac de Grand-Lieu dans le respect de ce site remarquable.



**Une subvention de 100 000 euros par le Conseil départemental**

## ASSAINISSEMENT

### Programme 2017 réhabilitation des réseaux

Depuis janvier 2017 la Communauté de Communes de Grand Lieu exerce la compétence assainissement collectif, dont les élus ont souhaité avancer l'échéance.



Afin de limiter les infiltrations d'eaux parasites, ce sont environ 4 km de réseaux autour du centre bourg qui ont ainsi été réhabilités depuis 2014.

En 2017, la rue Alfred Lemaître et la rue du Docteur-Grosse sont concernées ainsi que les impasses du Gué et du Ruisseau avec des travaux de chemisage sur 650 m.

32 branchements individuels seront remplacés, les travaux ne nécessiteront pas de déviation pour la circulation rue du Docteur-Grosse en mars-avril.

Puis sur 400 m, toujours rue Alfred Lemaître, des remplacements de conduits nécessiteront une tranchée ouverte, (21 branchements individuels seront remplacés).

**Le budget de ces travaux est de 245 000 € hors taxes.**

*"Pour une efficacité optimale, le remplacement des branchements des particuliers est effectué systématiquement quand nous faisons des travaux, c'est pourquoi une mission de contrôle et de mise en conformité des branchements privés a été lancée", explique Vincent Yvon, adjoint en charge de l'assainissement et référent assainissement pour la Com. Com. de Grand Lieu. "Cet effort sur l'étanchéité du réseau public nécessite d'être complété par des installations individuelles privées aux normes, évitant par exemple des branchements d'eaux de pluie sur le réseau d'eaux usées».*

Cela concerne 200 branchements du centre ville. Une réunion publique a été organisée en février dernier : « Les contrôles sont gratuits pour les particuliers. Les éventuels travaux à effectuer bénéficieront selon les cas d'une participation financière de l'Agence de l'eau. »

## Infos +

**VENDREDI 19 MAI**  
**Vous voulez**  
**participer à la Fête**  
**des voisins ?**

**la fête**  
**des**  
**voisins**

**La municipalité est partenaire de la Fête des Voisins depuis 7 ans. L'année dernière 36 rassemblements de voisins ont été organisés sur La Chevrolière.**

**Mettez une affiche devant votre maison, en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillasons.**

**Vous pouvez vous procurer l'affiche et les cartons d'invitation ainsi que des tee-shirts, ballons, autocollants... pour organiser votre rassemblement de voisins à la mairie.**

**N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée ! Chacun pourra apporter quelque chose (quiches, boissons, gâteaux...).**

REPORTAGE

# André Templier un artisan d'autrefois

**André TEMPLIER voit le jour à La Chevrolière le 17 avril 1915. Il est le fils cadet de Stanislas TEMPLIER, tonnelier à Trejet, et de Marie-Joséphine FERRE, fille de cultivateurs installés à La Rairie à Pont Saint Martin.**



Le père d'André décédera le 12 mars 1918 à l'hôpital de Sens (Yonne) des suites d'une méningite aiguë contractée alors qu'il était en service pendant la Grande Guerre.

André avait alors 3 ans et son frère aîné Raymond 7 ans. Ce dernier perdra malheureusement la vie à l'âge de 17 ans dans un accident de moto.

André habitait dans le centre bourg au 2 rue du Stade. Cette maison est devenue depuis la Maison de Santé.

À l'âge de 6 ans, il débute sa scolarité à l'école privée de La Chevrolière. C'était à l'époque du curé GASNIER qui officiait comme prêtre enseignant.

**De 1927 à 1933**, André poursuit ses études en internat à l'école privée de la JOLIVERIE à Nantes afin d'acquérir une formation de mécanicien, car sa passion était la mécanique automobile.



Puis appelé sous les drapeaux, il effectue son service militaire.

**En 1937, pour ses 22 ans**, André n'oubliera jamais son cadeau d'anniversaire : ce fut le jour où sa maman lui offre sa première voiture, une traction Citroën ! (celle-ci sera emmurée pendant la période de l'Occupation !) Tout naturellement il

deviendra amoureux de la marque aux chevrons.

**Le 2 mai 1942** il épouse Madeleine PADIOU native de PASSAY, il a 27 ans. Ils quitteront provisoirement La Chevrolière pour s'installer rue Félix Faure à Rezé jusqu'en 1950.

De cette union naquit Colette le 27 février 1943.

**En 1945**, André sera rappelé et incorporé dans la marine nationale pour une affectation sur le contre-torpilleur, "le Fantasque".

**En 1950**, revenu à La Chevrolière il créera le garage TEMPLIER au 2 rue du Stade. Dans ses activités il assurera la maintenance des véhicules de la Laiterie GAUTIER et il sera aussi le représentant des cycles GITANE, sans oublier les vélos à moteur VAP.

André participe aussi au soutien de l'Eglise en devenant en 1957 marguillier avec Hyppolite BEILLEVERT, Marcel DUBREUIL, Fernand COESLIER, et Eugène TESSIER.

**André s'investira dans la gestion de la commune en faisant partie de plusieurs conseils municipaux sous les mandats de M. François HERVOUET :**

- de mars 1959 à mars 1965 comme 1<sup>er</sup> Adjoint
- de mars 1965 à juillet 1965 de nouveau 1<sup>er</sup> Adjoint
- puis de juillet 1965 à mars 1971 comme adjoint supplémentaire.

En 1970, André TEMPLIER vendra son garage à M. SOUDIEU.

En 1971, André et son épouse quittent provisoirement La CHEVROLIERE pour habiter à NANTES, 41 rue des Chalâtres.

André prend alors la responsabilité d'un centre Auto, puis deviendra mandataire d'une compagnie d'assurances.



Nous tenons à remercier sa femme Madeleine (\*), sa fille Colette ainsi que Mme GESLIN (\*), le personnel de l'EPHAD St Martin et l'équipe des Sages pour l'aide apportée à la rédaction de ce portrait. (\*) Nous déplorons les décès de M<sup>me</sup> TEMPLIER et de M<sup>me</sup> GESLIN peu de temps avant la parution de ce portrait et nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs proches.

## "La Chevrolière, naturellement solidaire"

### En marche avec l'Agenda 21 adopté à l'unanimité !

Chacun d'entre nous mesure l'importance et l'urgence de la transition énergétique, qui est un des enjeux majeurs de notre monde en mouvement. Il va de notre capacité à **préserver les ressources naturelles et la qualité de notre environnement.**

A l'heure d'une tentative de remise en cause des accords de Paris issus de la conférence des parties (COP 21), notamment par l'inconséquent président libéral américain Trump, nous voyons bien que cette transition doit, pour réussir, aussi **s'appuyer** à l'échelle locale **sur les initiatives des habitants**, plus que sur nos dirigeants.

En adoptant un agenda 21, proposé dès 2008 par la liste municipale conduite par Sophie Raitière et enjeux que nous défendons également en 2014, **la Chevrolière vient de rejoindre nombre de communes et intercommunalités déjà engagées dans cette démarche.** Nous tenons à remercier l'ensemble des élus, habitants, agents, associations et acteurs économiques qui se sont mobilisés autour de ce projet. Nous souhaitons vivement que vous serez encore plus nombreux à vous en emparer.

Elaboré à partir d'un cadre méthodique exigeant, l'agenda 21 est un outil de la politique de développement durable à partir duquel la commune s'engage à mettre en œuvre des actions concrètes et identifiées de façon à pouvoir en rendre compte par la suite.

Cet agenda 21 n'est surtout pas une fin en soi au risque d'être relégué, par facilité, à un simple support de communication. **Le non renouvellement du poste de chargé de mission dans l'accompagnement à cet agenda 21 et la confusion sur la perception du rôle respectif de l'élu et de l'agent** ne sont bien sûr pas de nature à nous rassurer. Nous en avons déjà fait l'amère expérience sur les belles intentions en matière de politiques sociale et jeunesse. Quoi qu'il en soit, nous serons attentifs à ce que ces engagements soient tenus.

Le développement durable est devenu un concept à la mode que l'on intègre à toutes les analyses. Comme se fut le cas dans le dernier édito du magazine de janvier où monsieur le Maire évoque le fait de « ne pas transmettre de dettes et plus de charges à nos enfants... c'est aussi cela le développement durable ». Prenons garde à ne pas instrumentaliser cette approche en la détournant de son sens originel par opportunisme.

Nous formons le vœu que la prochaine étape se place au niveau de l'intercommunalité de Grand Lieu. Par les compétences assumées et le territoire couvert, un agenda 21 intercommunal se justifierait pleinement. Au-delà d'un volontarisme affirmé, cela supposerait au préalable la construction d'un projet de territoire identifié et partagé auprès de ses habitants. Il y a manifestement encore du chemin...

Article du 28 mars 2017

<http://lachevrolierenaturellementsolidaire.fr>



## La maison Montfort

Créée à l'initiative du CCAS et de la municipalité en 2014, la Maison Montfort est devenue un véritable lieu de ressources et d'échanges pour les Chevrolins.

La permanence du mardi de 14h à 18h, tenue par l'équipe de bénévoles, s'est étendue au mercredi, puis au jeudi, aux mêmes horaires.

N'hésitez pas à venir pousser la porte pour venir rechercher un peu de compagnie, un soutien, une écoute. Les activités y sont libres, mais une équipe de tricoteuses s'est donné rendez-vous tous les mercredis après-midi.

Une dizaine de personnes sont à l'ouvrage tout en discutant, une action solidaire puisqu'elles tricotent des vêtements pour de jeunes mamans défavorisées et leurs bébés. Une idée qui a séduit les jeunes du Centre de Loisirs. Une fois par mois, de 14h à 15h30, un groupe de jeunes viendra apprendre le tricot, à faire des pompons... Une occasion aussi de créer du lien inter-génération. Les projets à la Maison Montfort ne manquent pas, puisque les personnes qui viennent à la Maison Montfort ont prévu de réaliser des confitures solidaires, en lien avec la banque alimentaire.

Enfin, certains membres ne ratent en aucun cas les après-midi divertissement, un mercredi après-midi par mois. C'est une animation de plus en plus fréquentée et des idées de sorties pour les beaux jours sont déjà programmées (cinéma, tour de Bretagne, pique-nique à Vertou, musée de la fève à Blain, festival de danses à Cugand).



## École municipale de Musique Danse - Théâtre

Les élèves de l'école municipale vous donnent rendez-vous à l'Espace Culturel Le Grand Lieu, pour leurs auditions, spectacles, et galas de fin d'année :

- \* Auditions de musique : Mercredi 7 et Jeudi 8 juin à 19h30
- \* Représentations Ateliers théâtre :  
Vendredi 19 mai à 20h et Mercredi 24 mai à 20h
- \* Galas de danse (réservation obligatoire)  
Jeudi 22 à 19h30 et Samedi 24 juin à 20h



## Les amis d'Herbauges

Le conseil d'administration du club des Amis d'Herbauges s'est réuni en début d'année pour élire son nouveau bureau.

Ce fut une première pour Colette Albert, Sylviane Civet, Marcel Padiou et Marie-Danielle Recco, nouveaux entrants élus lors de l'assemblée générale.

Jeannine Chauveau succède à Jean-Claude Charrier à la présidence de l'association.

Elle sera assistée de James Hervouet et Michel Papin, vice-présidents ; Marie-Danielle Recco, trésorière ; Colette Albert et Alain Albert, trésoriers adjoints ; Marie Chevalier, secrétaire et Jacqueline Biton, secrétaire adjointe.



À l'issue de son élection, Jeannine Chauveau, habitante de La Chevrolière depuis 1976 a déclaré

« Je suis très heureuse d'avoir été élue présidente, avec un merci particulier à Jean-Claude Charrier, qui a oeuvré pendant onze ans et qui nous a laissé un club dynamique et serein, un club où toutes les activités se déroulent dans la bonne humeur. Mon souhait le plus cher est de conserver le club des Amis d'Herbauges à son plus juste niveau. »

Le club compte aujourd'hui 240 adhérents. Ses responsables programment chaque mois un après-midi avec animation et organisent plusieurs concours de belote dans l'année :

**les prochains auront lieu les 28 avril et 30 mai.**

## Amicale Laïque

L'Amicale laïque de La Chevrolière, qui a fêté ses 70 ans l'année dernière, œuvre pour le bien-être des élèves dans les écoles de la commune. Mais elle a besoin de bonnes volontés pour continuer ses actions.

L'Amicale laïque de La Chevrolière rassemble quatre sections sportives et culturelles (tennis de table, volley-ball, natation ludique et informatique), un soutien à l'Union sportive des écoles primaires (Usep) et à l'action Lire et faire lire pour les classes de moyenne et grande sections, CP et CE1.

Cette équipe de bénévoles mène différentes actions tout au long de l'année pour le bien-être des élèves des écoles publiques Couprie et Béranger et pour apporter un soutien financier aux sorties pédagogiques, spectacle de Noël, achat de livres, intervenants extérieurs...



« Nous manquons de bénévoles, insiste Bénédicte Benoist, la présidente. Nous attendons surtout leur présence dans la commission fête d'école, Cette journée occupe nos esprits pendant un an et sa réussite nous motive. »

## Aïkido NOUVEAU - Venez découvrir cet art martial !

L'Aïkido traditionnel, Art martial proposant des solutions non violentes au quotidien. Entretien du corps et maîtrise de soi, self-défense, valorisation des différences et épanouissement personnel dans une ambiance conviviale.

- \* Cours le lundi et jeudi soir de 20h30 à 22h.
- \* Inscriptions toute l'année au prorata pour tous âges, niveaux et sexes.



Virgile FUZEAU : 06 37 74 61 39  
yoki.dojo.la.chevroliere@gmail.com

La pratique est ouverte à toutes et à tous, sans compétition, pour une pratique martiale, sécurisée et épanouissante.



## MÉDIATHÈQUE

### Animation coding Créa'Lab4Kids ! Atelier numérique

**En vue de la mise en place d'un atelier coding, la Médiathèque vous propose une matinée découverte.**

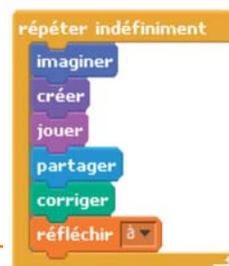
Le coding a pour vocation de faire découvrir aux enfants le numérique d'une manière ludique :

- \* création, animation et jeux,
- \* donner à votre enfant les clés d'une compétence qui devient de plus en plus indispensable.

C'est une rencontre mensuelle où parents et enfants se retrouvent pour « jouer à coder ».

Scratch, Makey makey... des « outils » pour que les petits ou grands enfants apprennent à découvrir un univers où devenir acteurs.

Venez oser le numérique mais surtout partager un moment de convivialité !



# Clic vivre son âge

Le CLIC et ses partenaires, organisent une action collective à destination des personnes âgées des communautés de communes de Grand Lieu et Loire Atlantique Méridionale. Il s'agit d'un temps fort autour de la prévention de la chute qui aura lieu le 1er juin 2017, avec la possibilité par la suite de s'inscrire à un cycle d'ateliers de prévention.

\* « **Parlons de la chute avec Madame Reinette** »

**Le jeudi 1er juin 2017 à 15 h (ouverture des portes à 14h30).**

Venez assister à une pièce de théâtre originale suivie d'un échange avec la salle. Espace Grand Lieu à LA CHEVROLIERE

La Compagnie Folial jouera «Madame Reinette», une comédie sentimentale, destinée aux seniors vivant chez eux en autonomie, ainsi qu'à leur entourage.

«Parce qu'elle a 72 ans et qu'il lui arrive de temps à autre de se prendre les pieds dans son tapis et de glisser dans sa baignoire, Madame Reinette commence à ne plus être perçue par son entourage, notamment par sa fille, comme ayant « toute sa tête » et comme étant capable de faire elle-même ses choix. Reinette se voit peu à peu dépossédée de son autonomie et pointe alors le spectre de l'institutionnalisation...»

Après le spectacle, dans le cadre d'une table ronde, nous vous proposons un temps d'information et d'échange. Différents professionnels (un médecin, un ergothérapeute, ...) interviendront et pourront répondre à vos questions.

Nous vous inviterons, si vous le souhaitez, à vous inscrire à un cycle de 8 ateliers de sensibilisation à la chute (ils se dérouleront à compter de septembre 2017 avec différentes thématiques : aménager son logement, la santé, l'activité physique adaptée...).

\* Cet après-midi sera clôturé par le partage d'une collation.

\* Gratuit - uniquement sur inscription auprès du CLIC Vivre Son Âge : 02 40 36 06 42.



Avis de recherche



## Vous êtes nés en 1957 ?

Voulez vous nous rejoindre pour fêter vos 60 ans ? Merci de vous faire connaître auprès des organisateurs. Nous vous ferons suivre une invitation à votre adresse.

Contacts : [boyer.cl@wanadoo.fr](mailto:boyer.cl@wanadoo.fr) / [sergemma.grelier@wanadoo.fr](mailto:sergemma.grelier@wanadoo.fr)



## Fêtes des écoles

### École privée St Louis de Montfort KERMESSE : SAMEDI 10 JUIN 2017

dans la cour de l'école sur le thème de « la musique à travers le temps et l'espace ».

- \* 14h30 - départ de l'église du défilé costumé et des chars
- \* 16h00 - danses des classes de CE2, CM1 et CM2
- \* Après-midi récréatif avec différents stands pour les enfants avec restauration sur place
- \* 19h30 - repas et soirée dansante



### École publique A. Couprie FÊTE DES ÉCOLES : SAMEDI 17 JUIN 2017

Au complexe sportif sur le thème «les petites bêtes dans la « T'Air »

- \* Animations
- \* à 20h soirée festive et dansante

# LANCEMENT DE L'AGENDA 21

MERCREDI 26 AVRIL 2017

## JOURNÉE ANIMATION GRATUITE

de 14h à 20h à l'Espace Culturel Le Grand Lieu  
accès libre

MATIN

Dès 9h30

### « DISCO-SOUBE »

Sur le Marché, place de l'Eglise, préparation en direct  
d'une soupe à partir de légumes invendus,  
dégustation gratuite.



AGENDA 21  
La Chevrolière

## AGIR ENSEMBLE

## POUR UNE COMMUNE DURABLE

APRÈS  
MIDI

De 14h

à 18h

### ANIMATIONS à l'Espace culturel Le Grand Lieu.

- \* Structure gonflable "La vache multi-fun"
- \* Exposition sur les Eco-gestes
- \* Jeux autour du Développement Durable
- \* Confection de bombes de graines avec le club nature

15h30 Spectacle « **Mon Amie BiOO** » (50 min) pour jeune public.

\* Goûter géant avec les bénévoles de la Maison Montfort ( Produits locaux)

De 17h30 à 18h45 réunion **Tuperwatt** et bilan du défi des familles à énergie positive  
à la Médiathèque

À 19h Présentation du programme d'action 2017 - 2019 de l'Agenda 21,  
suivie d'un moment de convivialité autour des produits locaux.

